

Arrondissement Sud-ouest

Compte rendu et commentaires

Par Marcel Sévigny

Séance du Conseil d'arrondissement du 5 mai 2009

5 ÉluEs

Jacqueline Montpetit, Mairesse

Line Hamel, conseillère ville (Pointe St-Charles/St-Henri),

Pierre Fréchette conseiller arrondissement (Pointe St-Charles/St-Henri), Jean-Yves Cartier conseiller de ville,

Ronald Bossy, conseiller d'arrondissement (Émard-Côte St-Paul)

- 5 quartiers composent le Sud-Ouest: Pointe-Saint-Charles, Petite-Bourgogne, Saint-Henri, Côte Saint-Paul, Ville-Émard.
- Population de l'arrondissement: 69 000 personnes

Avertissement : Le compte-rendu et les commentaires ne sont ni objectifs ou neutres. Au contraire, ils se veulent une évaluation de ce qui s'y déroule par le biais d'une critique basée sur le fait que la démocratie représentative telle qu'elle se pratique dans le Sud-ouest exclue toute forme de pouvoir des citoyens et des citoyennes. Ainsi, dans un contexte où les éluEs en place soutiennent les valeurs dominantes de la société au détriment de la justice sociale et économique, la seule façon de renverser un tant soit peu la vapeur est de créer un rapport de force citoyen sur des bases autonomes. Ce qui signifie, qu'une véritable démocratie ne pourra être que la gestion directe de nos intérêts et de notre communauté par des institutions créées et contrôlées directement par les gens.

Était-ce la fièvre du printemps ?

Environ 55 personnes s'étaient déplacées au conseil ce qui représente plus du double de la moyenne des derniers 6 à 8 mois. La plupart en était à leur première visite et faisait partie de divers groupes venus soulever des problèmes locaux (circulation, graffitis, etc.)

En manchette :

- Le projet d'accord de développement des terrains du CN : INQUIÉTANT pour les citoyenNEs du quartier
- Marquage des passages piétonniers : priorité à Rosemont
- L'arrondissement Sud-Ouest présentera un mémoire au BAPE sur le projet de l'échangeur Turcot

Période de questions des citoyens et citoyennes:

14 personnes se sont inscrites à la période de questions. Étonnamment, plusieurs interventions étaient des annonces pour des activités communautaires ou sociales (vernissage, colloque). Est-ce une nouvelle tendance qui apparaît ? Mais comme à l'habitude aussi des questions touchent des problèmes de fond jamais répondus parla seule porte-parole du conseil Jacqueline Montpetit (on dirait que tous les autres sont muets).

- Une citoyenne est venue féliciter un employé à l'horticulture qui dit-elle « *fait son travail avec passion* » et a même suggéré qu'on lui fasse une fête. Il est vrai qu'un certain nombre d'employéEs réussissent encore à combattre les effets éteignoirs de la bureaucratie et de la hiérarchie dans leur travail (c'est peut-être sur cette question qu'on devrait fêter ceux et celles qui en font une partie de leur combat quotidien) et les citoyenNEs s'en aperçoivent lorsqu'ils et elles les voient agir sur le terrain. Cette dernière a tout de même ajouté à l'adresse de l'arrondissement qu'il ne fallait tout de même pas se péter les bretelles. Personnellement, j'aurais plein de ces très belles anecdotes à raconter, mais elles demeurent malheureusement marginales comme en font foi régulièrement des histoires d'horreur générées par un système administratif et politique hors de contrôle...

...Justement hier soir un citoyen est venu raconter comment une firme inconnue des citoyenNEs et des responsables de l'arrondissement est venu installer des panneaux de stationnement interdit tout autour du parc G.E. Cartier dans St-Henri, que le lendemain de nombreux billets d'infraction avait été donnés aux automobilistes qui n'avaient pas obtempérés et que plus tard les enseignes avaient disparues sans qu'aucun travaux n'aient été réalisés. Pas étonnant, quand voilà quelques jours et sans avertissement, un contracteur est venu saccager la plate-bande de notre coopérative en creusant dans le trottoir.

Alors, on peut comprendre qu'une citoyenne souhaite que l'arrondissement fête le travail exemplaire d'un employé qui fait son travail avec respect et passion.

- Blandine Charbonneau et Geneviève Grenier de la Table Action-Gardien de Pointe-Saint-Charles sont venues tour à tour questionner le dépôt de 3 articles à l'ordre du jour traitant du développement des terrains du CN. Comme il fallait s'y attendre dans ce dossier chaud, la mairesse Jacqueline Montpetit, passée maître dans le langage évasif, a refusé de répondre à quelques questions du genre :
 - Comment est-ce que vous comptez assurer la réalisation des logements sociaux dans la première phase du projet résidentiel ;
 - Est-ce que vous vous engagez à rendre public les documents (étude patrimoniale, enquête sur l'incendie, caractérisation du sol, etc.) ;

Les deux intervenantes ont parues nettement plus agressives (dans le bon sens du terme) et l'une d'entre elle a refusé que la Mairesse l'interrompe pendant qu'elle posait sa question, encore là une caractéristique de Jacqueline Montpetit lorsque les questions sont embarrassantes.

- Dans un autre d'idée, un groupe de brigadières scolaires sont venues protester contre le fait que le marquage des passages piétonniers dans les couloirs de circulation pour aller aux écoles n'était pas encore réalisé alors que le marquage des pistes cyclables était déjà fait.

Je ne fus pas surpris d'apprendre que le marquage cycliste était de la responsabilité de la Ville centre et qu'à ce titre Montréal semble très efficace. Mais ce que nous avons appris de nouveau est ceci. À part du fait que la responsabilité du marquage écolier est à l'arrondissement et qu'il est fait par une machine spéciale, **cette dernière machine est empruntée à l'arrondissement Rosemont qui en a évidemment la priorité d'utilisation.** Les responsables politiques et administratifs ont beau dire aux brigadières, qui soulèvent ici des problèmes de sécurité des élèves, que le marquage est prioritaire mais dans les faits rien n'a encore été réalisé au 6 mai.

Intelligemment, la brigadière au micro a suggéré de tracer les lignes 2 fois par année afin que celles-ci puissent être visibles au printemps. La meilleure solution serait assurément le marquage permanent des traverses d'école avec un matériau déjà utilisé par de nombreuses municipalités.

- Suite à l'information d'une citoyenne à l'effet que les consultations du BAPE sur l'échangeur Turcot commençait le 11 mai prochain au Centre St-Zothique sur le parc G.É. Cartier (les éluEs n'ont pas cru bon de l'annoncer à leur période d'information), la mairesse a annoncé que l'arrondissement Sud-Ouest présenterait un mémoire lors des consultations. Un autre citoyen a voulu savoir qui écrivait le mémoire ? Peine perdue.

Articles à l'ordre du jour:

Il convient de mentionner les 3 articles importants touchant les terrains du CN étaient adoptés hier soir.

Article 40.16: Cet article demande au conseil municipal d'autoriser un règlement d'occupation des terrains à des fins commerciales, industrielles et résidentielles et de mandater l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) pour y tenir une consultation publique

Article 40.17 : Cet article demande au conseil municipal d'autoriser un règlement modifiant le plan d'urbanisme pour en faire un « Secteur mixte »

Article 40.18 : est un projet d'accord de développement entre la Ville de Montréal et Les Cours Pointe-Saint-Charles (Vincent Chiara).

INQUIÉTANT disions-nous plus tôt. En effet et comme nous l'avions prévu, les ambivalences contenues dans le rapport de l'OCPM ont joué contre la position citoyenne fortement majoritaire lors des pré-consultation de janvier et février dernier.

En effet, voici quelques éléments qui sautent aux yeux à première vue:

- L'accord prévoit un délai de 18 mois pour réaliser le lien Marc Cantin... à partir de la signature de l'entente en 2010 alors que le travail devrait être déjà entamé ;
- Disparition du parc de la Congrégation au profit d'une sortie de camionnage dans le quartier. En contrepartie Vincent Chiara propose d'aménager un jardin communautaire au coin de Sébastopol et Leber, terrain cédé pour des « peanuts » par la Ville de Montréal au CN au début des années 1990 ;
- Réduction du nombre de logements (900 plutôt que 1000) mais maintient de 2 tours de 8 étages pour du logement social (cages à poules) ;
- Mise en place d'un comité de vigilance composé :
 - De l'ensemble des promoteurs
 - Du GRT Bâtir son Quartier
 - Du RESO
 - Et de l'arrondissement Sud-Ouest

Belle brochette d'un groupe, tous sur le même bord de la clôture (aucun de ces groupes ne s'est opposé à la sortie de camions dans le quartier alors qu'elle est dénoncée par les citoyenNES). Le renard qui surveillera le poulailler quoi !

6 mai 2009